

Santé mentale des nourrissons et de la petite enfance dans l'Est de l'Ontario – Modèle logique

VISION : Renforcer les capacités en matière de santé mentale des nourrissons et de la petite enfance grâce à la collaboration

OBJECTIFS :

- Créer un éventail complet de services de santé mentale et d'autres services nécessaires organisés en un réseau coordonné et ayant pour but de répondre aux besoins multiples et changeants des nourrissons et des enfants de la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans et de leurs prestataires de soins dans notre région.
- Fournir, discuter et promouvoir des services exceptionnels de promotion, d'intervention et de traitement en matière de santé mentale aux nourrissons, aux jeunes enfants et à leurs familles.
- Créer un système qui favorise la santé mentale des nourrissons et des jeunes enfants dans plusieurs secteurs.
- Mettre en place un système de soins efficace et accessible, défini par un éventail complet de services de santé mentale et d'autres services nécessaires organisés en un réseau coordonné et ayant pour but de répondre aux besoins multiples et changeants des nourrissons et des enfants de la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans et de leurs prestataires de soins dans notre région.

COMPOSANTS	ACTIVITES	EXTRANTS	Résultats à court terme (6 à 12 mois)
Éventail complet de services	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter et promouvoir une définition et un langage communs de la santé mentale des nourrissons et de la petite enfance (SMNPE) dans le cadre des travaux de planification du système dans l'ensemble des secteurs. • Dresser un inventaire des services, allant de la promotion de la santé aux traitements, et recueillir notamment des informations pouvant éclairer le travail sur la capacité au sein de notre système (p. ex. ETP, budget). • Compiler des données et des renseignements démographiques et de surveillance afin de renforcer les capacités. • Analyser la capacité des services actuels de santé mentale pour les nourrissons et la petite enfance en vue de répondre aux besoins et à la demande en matière de services dans l'Est de l'Ontario. • Examiner les outils de dépistage précoce, de dépistage et d'évaluation actuellement utilisés dans le domaine de la santé mentale des nourrissons et des jeunes enfants. • Déterminer les indicateurs pour mesurer les résultats relatifs à la SMNPE et évaluer la faisabilité de la collecte, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'une définition et d'un langage communs de la santé mentale des nourrissons et de la petite enfance. • Analyse de l'éventail de services de santé mentale pour les nourrissons et la petite enfance dans notre région. • Détermination de la capacité de l'effectif à répondre aux besoins. • Plan créé pour combler les lacunes dans les services. • Recommandation d'outils de dépistage précoce, de dépistage et d'évaluation à utiliser par les prestataires de services de santé mentale destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants. • Détermination des indicateurs clés pour mesurer les résultats relatifs à la SMNPE et élaboration d'un plan de collecte des données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension commune et utilisation accrues de la définition de la santé mentale des nourrissons et de la petite enfance dans l'ensemble des secteurs. • Utilisation accrue d'outils courants de dépistage précoce, de dépistage et d'évaluation par les prestataires de services de santé mentale destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants. • Collecte accrue d'indicateurs clés communs en matière de santé mentale des nourrissons et de la petite enfance.
Réseau coordonné de services – Voies d'accès aux soins régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les éléments clés du processus et de la structure d'un réseau coordonné (p. ex. l'accès, l'accueil, l'aiguillage) à l'échelle régionale, dans la mesure du possible, en utilisant le cadre d'une approche de soins par palier. • Comprendre l'état actuel des éléments clés du processus et de la structure du système de santé mentale des nourrissons et de la petite enfance dans notre région. • Analyser les éléments du réseau existant par rapport à ceux d'un réseau coordonné. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des forces, des obstacles et des faiblesses des éléments clés du processus ou de la structure de notre réseau de santé mentale régional pour les nourrissons et la petite enfance. • Plan pour la réduction ou l'élimination des obstacles et des défis ainsi que l'atténuation des risques dans le réseau de services mis sur pied. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre accrue des composantes de base des principaux processus et éléments de structure d'un réseau coordonné.
Renforcement des capacités – Formation et éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer, promouvoir et coordonner les possibilités de formation fondée sur des données probantes pour les partenaires. Par exemple, participer à la <i>Série de conférence : ouvrir la voie au bien-être tout au long de la vie</i>. • Prendre part à l'initiative provinciale de formation (IFP). • Convoquer la CdP pour appuyer l'apprentissage par cas. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan d'action. • Détermination des indicateurs clés et élaboration du plan de collecte de données pour mesurer l'incidence des séances de formation. • Création de la CdP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les connaissances des prestataires de services au sujet de la PSMNJE. • Examiner la faisabilité et l'applicabilité des occasions de formation cernées (c.-à-d. l'IFP et la Série de conférence : ouvrir la voie au bien-être tout au long de la vie), y compris l'évaluation rapide. • Examiner les possibilités de financement visant à appuyer les activités.

RÉSULTATS À LONG TERME

- Réduire les lacunes dans les services (la cartographie des services, le travail lié aux voies d'accès aux soins et la capacité de l'effectif devraient permettre de repérer les lacunes et les besoins)
- Augmentation des voies d'accès aux soins et diversification des protocoles entre les prestataires de services en santé mentale des nourrissons.
- Amélioration soutenue des programmes et des services ciblant les familles ayant des enfants de la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans dans l'objectif de promouvoir la SMNPE
- Les parents, les prestataires de soins et les familles ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences sur la façon de promouvoir la SMNPE auprès de leurs enfants de la période prénatale jusqu'à l'âge de six ans et savent quand et comment accéder rapidement aux services appropriés, au besoin.
- Les prestataires de services, les leaders communautaires, les universitaires et les familles défendent les services et le soutien nécessaires aux fins de la promotion de la SMNPE
- Les enfants et les familles font l'expérience d'une approche transparente, coordonnée et intégrée en ce qui a trait à la promotion de la santé, au dépistage précoce, à l'intervention et aux traitements.
- Sensibilisation accrue du grand public à l'importance de la SMNPE et à la disponibilité des programmes et des services
- La stratégie des ressources humaines en santé a été élaborée en tenant compte de l'orientation initiale et de l'éducation, ainsi que du perfectionnement professionnel continu, afin d'assurer une main-d'œuvre solide.

